

Communiqué

Lausanne signe la Charte pour une alimentation durable

La Ville de Lausanne poursuit son engagement pour une alimentation durable. Elle s'associe avec Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Saint-Gall et Zurich à l'Alliance pour le climat Suisse pour envoyer un signal politique fort en faveur des systèmes alimentaires durables : le 4 mars 2025, elles ont officiellement lancé à Berne la « Charte des villes et communes suisses pour une alimentation durable ». Elles entendent ainsi exploiter leurs compétences communales pour promouvoir la transition vers des systèmes alimentaires durables, tant au niveau urbain que régional.

Depuis 2015, la Ville de Lausanne, dans le cadre de son plan de restauration collective durable (RCD), s'engage pour une alimentation durable notamment dans ses cantines scolaires et cafétérias professionnelles. Ce travail se traduit dans les assiettes avec 53% d'achats de proximité, 66% d'achats de produits suisses, ainsi que 67 % d'achats de produits labellisés. « Les actions mises en place depuis 2015 permettent d'offrir des repas plus durables, bons pour la santé des enfants et de la population ainsi que de promouvoir les circuits courts et l'agriculture de proximité. En prenant part au processus et à la signature de la Charte, la Ville de Lausanne marque son engagement et sa volonté de travailler avec d'autres villes suisses pour un système alimentaire plus durable », commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

La Charte pour une alimentation durable

Le lancement de la nouvelle Charte a eu lieu lors de la conférence sur « Le rôle des villes dans les systèmes alimentaires durables », organisée par le Centre for Development and Environment CDE de l'Université de Berne ainsi que par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires BFH-HAFL. Les messages vidéo de membres des exécutifs et la présentation de cas pratiques vécus dans les sept villes initiatrices ont débouché sur l'inauguration officielle de la Charte, dont l'adoption a été scellée par une photo de groupe.

A travers cette Charte, les villes initiatrices assument leur responsabilité en matière de protection du climat et de sécurité alimentaire. Leur engagement pour un futur durable devient ainsi un point fort de leur positionnement. La Charte définit les principes communs de la promotion des systèmes alimentaires durables dans le cadre des compétences des villes et communes suisses – en coordination avec la Confédération et les cantons ainsi qu'avec tous les acteurs des systèmes alimentaires locaux. En outre, la Charte a pour effet de renforcer les échanges d'expériences et la coopération entre les villes et communes ainsi qu'avec la Confédération, les cantons et les autres acteurs concernés. Ce réseau crée des synergies pour atteindre des objectifs communs, partager les connaissances et développer les bonnes pratiques. « En adoptant cette Charte, nos villes affirment leur engagement à faire de l'alimentation un enjeu stratégique et à promouvoir des solutions concrètes pour un avenir durable », explique Stefanie Kaiser, présidente du groupe d'échange « Alimentation durable » de l'Alliance pour le climat Suisse.

Informations sur <https://alliancepourleclimat.ch/fr/info/chartes/charte-alimentation-durable/medias>

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 4 mars 2025